

LAURÉATES 2024

CATÉGORIE CRÉATION

« Ce concours nous a d'abord apporté une immense joie, que notre travail soit apprécié et reconnu par nos pairs artisans et de cette belle famille d'Ateliers d'Art de France.

Exposer gratuitement à Maison&Objet sur un très grand stand a été l'opportunité de rencontrer une clientèle internationale.

Et enfin, ce concours est un gage de qualité et un honneur que nous mettons en avant dans notre communication, et qui a sûrement compté dans notre sélection cette année pour la résidence de la Villa Kujoyama à Kyoto ! »



Photo : Fossile Vivant - Lucie Roy & Claire Lange

LAURÉATES 2024
LUCIE ROY & CLAIRE LANGE,
DÉCORATRICES ET FONDEUSES DE
VERRE

CATÉGORIE PATRIMOINE

« C'est un grand honneur pour moi d'avoir reçu ce Prix.
C'est une belle reconnaissance de mon travail.

Il y a beaucoup de choses qui ont changé pour moi.
J'ai notamment été contactée par la presse.
Et être présente sur le Salon International du Patrimoine Culturel pendant 4 jours est une opportunité pour moi de rencontrer un public que je ne verrai pas normalement, comme de nouveaux musiciens ou des collectionneurs. »



Copie d'une basse de viole de John Rose
début XVII
Photo : © Marie-Catherine Massé



LAURÉATE 2024
MARIE-CATHERINE MASSÉ,
LUTHIÈRE

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Concours est ouvert aux professionnels des métiers d'art remplissant les critères cumulatifs suivants :

- Exercer exclusivement un métier d'art répertorié dans l'arrêté du 24 décembre 2015 ;
- Exploiter un atelier en activité en France et y posséder son siège social ;
- L'exercice du métier d'art est fondé sur un processus de travail de la matière dans un atelier, nécessitant la maîtrise d'une technique ou d'un ensemble de savoir-faire complexes ;
- Les productions présentent un caractère artistique intrinsèque qui porte l'empreinte de l'atelier dont elles sont issues ;
- La mise en œuvre du métier d'art est entièrement intégrée selon un mode de production en pièce uniques ou en petites séries ;
- Être inscrit soit au Répertoire des Métiers, soit au Registre du Commerce et des Sociétés, soit à la Maison des Artistes ou avoir le statut de travailleur indépendant ;
- Être majeur.

PARTENAIRES RÉGIONAUX



Région
Bretagne



INSCRIPTION

www.concours.ateliersdart.com



CONTACT ET INFORMATIONS

Margaux Gaillard
Cheffe de projet
Délégués régionaux et Concours
concours@ateliersdart.com
+33 (0)1 44 01 08 49
www.ateliersdart.com

Imprimé sur du papier FSC - Septembre 2025

13 RÉGIONS

CONCOURS
ATELIERS D'ART
DE FRANCE

2026

ORGANISÉ PAR



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

DÉNICHEUR DE TALENTS



Depuis 2012, le Concours Ateliers d'Art de France met en lumière la vitalité artistique et l'excellence des savoir-faire des métiers d'art sur tout le territoire national en récompensant dans chacune de nos régions, des pièces d'exception créées par des professionnels de grand talent. Deux catégories sont proposées : **Patrimoine** et **Création**.

Dans chaque région, des **lauréats régionaux** sont désignés lors d'expositions organisées par les partenaires d'Ateliers d'Art de France. Parmi eux, sont ensuite choisis **deux lauréats nationaux** un pour la catégorie Création et un pour la catégorie Patrimoine, par des jurys d'experts et de professionnels.

DOTATION DU CONCOURS

- LE CONCOURS EST OUVERT À TOUS LES PROFESSIONNELS DE MÉTIERS D'ART EN FRANCE
- TOUS LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS SERONT EXPOSÉS PAR NOS PARTENAIRES EN RÉGION LEUR OFFRANT AINSI UNE VISIBILITÉ ACCRUE
- DEUX LAURÉATS SONT NOMMÉS PAR RÉGION
- DEUX LAURÉATS NATIONAUX

— LAURÉATS RÉGIONAUX
1000€ par catégorie

— LAURÉATS NATIONAUX
Un stand offert sur un salon professionnel d'envergure internationale



CRÉATION



PATRIMOINE

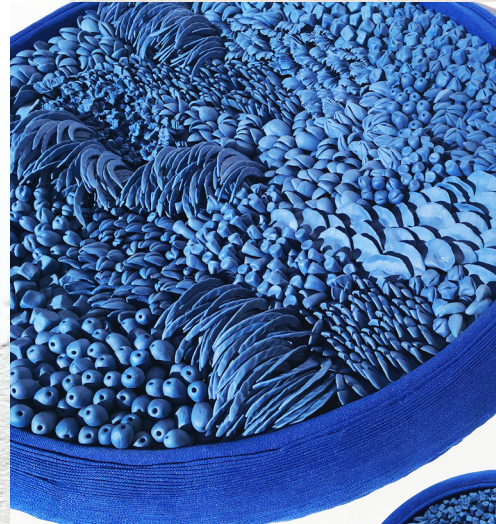


Ateliers d'Art de France, le syndicat professionnel des métiers d'art, regroupe et fédère dans une communauté vivante et dynamique de 6 000 professionnels de métiers d'art. Ateliers d'Art de France participe au développement des métiers d'art en organisant des salons tels que Révélation au Grand Palais, ou le Salon International du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre. Ateliers d'Art de France est également fondateur et copropriétaire du salon MAISON&OBJET* au Parc d'expositions de Paris Nord Villepinte.

*MAISON&OBJET est un salon organisé par SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de RX France

CATÉGORIE CRÉATION

Œuvre originale, à vocation utilitaire ou non utilitaire, fondée sur un processus de travail de la matière nécessitant la maîtrise d'une technique ou d'un ensemble de savoir-faire et s'appuyant sur une démarche artistique.



LAURÉATE 2025
KATIA TERPIGOVERA,
CÉRAMISTE



En couverture : Tambourin de Iemanjá - Katia Terpigovera Lauréate 2025 création - Photo : ©Katia Terpigovera



LAURÉAT 2025
FABIEN PANDRAUD,
ENLUMINEUR ET CALLIGRAPHE

En 2025, le jury a désigné deux lauréats nationaux pour la catégorie Patrimoine. Depuis sa création en 2012, le Concours Ateliers d'Art de France n'avait jamais compté deux lauréats dans une même catégorie : cette décision du jury témoigne de la grande qualité des pièces présentées par les candidats.

En couverture : Saint Jean - Fabien Pandraud - Lauréat 2025 patrimoine - Photo : ©Fabien Pandraud

CATÉGORIE PATRIMOINE

Œuvre originale ou ouvrage de restauration, conservation ou de restitution, intervenant dans le domaine du patrimoine bâti et non bâti (mobilier, facture instrumentale, ferronnier, vitrailliste, tapissier, etc.), et nécessitant la connaissance et la transformation de la matière et la mise en œuvre d'un savoir-faire traditionnel.



Photo : © Héloïse Nice



LAURÉATE 2025
HÉLOÏSE NICE,
DOREUSE ET RESTAURATRICE